

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 67 (1938)

Heft: 2

Nachruf: Mlle Lucie Gremaud, inspectrice scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- L'Art en Suisse* : numéro spécial sur Fribourg, décembre 1930.
de Reynod : « Cités et Pays suisses. »
Castella : « Histoire du canton de Fribourg. »
Géographie politique, économique de la Suisse (complément à l'atlas de la Suisse).
Richoz : « Le roman historique de Nicolas de Flue. »
Genoud : « Vie du bienheureux Pierre Canisius. »
Différents auteurs : « Fils de leurs œuvres » (gros volume à consulter, à la bibliothèque pédagogique).
Gertrude Williger-Keller : « La femme suisse. »
Dictionnaire historique et biographique de la Suisse.
Les Etrennes fribourgeoises (toute la collection est intéressante).
Bovet : « Les légendes de la Gruyère. »
La Terre helvétique : ses moeurs, ses coutumes (2 vol.).
Les Entreprises électriques fribourgeoises (aperçu historique).

E. C.

M^{lle} Lucie Gremaud, inspectrice scolaire

Ainsi que nous en avons informé nos lecteurs, nous consacrons un article nécrologique à M^{lle} Gremaud, ancienne inspectrice scolaire, dont le décès est survenu, à Fribourg, le 16 novembre dernier.

Nous lui devions, à plus d'un titre, ce suprême hommage de notre pieux souvenir. La défunte ne s'est-elle pas, durant toute sa carrière, intéressée au *Bulletin pédagogique* et, partant, à notre Société fribourgeoise d'Education ? Elle était, au reste, issue d'une famille qui compta, à la fois, quatre de ses membres dans les rangs du corps enseignant de notre canton. Enfin, il nous est agréable, en cette occurrence, de souligner comme il convient, les mérites de nos inspectrices scolaires à qui est dévolue la lourde tâche de contrôler, d'harmoniser et de perfectionner l'enseignement des branches féminines si disparate, chez nous, il y a un peu plus de trente ans.

Afin de dresser le bilan de l'activité de M^{lle} Gremaud, nous nous sommes adressé à bonne source et avons obtenu des renseignements précis qui nous permettent de présenter au corps enseignant féminin le tableau d'une vie toute faite de travail, de sacrifice et de dévouement.

Elève de l'Ecole secondaire des filles de la ville de Fribourg, que dirigeait M. le chanoine Caillat, M^{lle} Lucie Gremaud en suivit les cours, durant quatre années, avant d'obtenir, en 1887, son diplôme de capacité pour l'enseignement primaire. Elle a gardé, jusqu'en ses derniers jours, une pensée émue et reconnaissante pour son directeur dont on louait à Fribourg la noble distinction et le dévouement, comme aussi pour M^{me} Weitzel, sa maîtresse principale, à qui la défunte aimait à attribuer le goût prononcé qu'elle avait acquis en certaines branches positives, notamment les travaux à l'aiguille.

Et voici que nous la trouvons faisant, pendant cinq ans, la classe aux jeunes filles de Chapelle-sur-Oron, avant de rentrer à Fribourg où lui furent successivement confiées la classe inférieure des garçons du quartier de l'Auge et diverses classes de l'école primaire centrale des filles installée dans le bâtiment construit sous l'égide du Père Girard. C'est dans la cinquième classe de ce groupe scolaire

que vint, en 1904, l'appeler la confiance de M. le conseiller Python, au poste récemment créé de troisième inspectrice de notre enseignement féminin. Une centaine d'écoles de filles ou de cours assignés aux maîtresses d'ouvrages formaient, avec quatre écoles ménagères, son ressort d'inspection.

C'était alors une époque de renouveau. Nos écoles féminines se trouvaient en pleine réalisation de mesures progressistes étudiées dans un cours spécial d'économie domestique, organisé, à l'Institut Ste-Ursule, au profit des institutrices du canton.

M^{me} Gremaud avait été, dans sa propre classe, l'une des premières à s'associer à ce mouvement, avec l'élan qui la caractérisait. Elle ne tarda pas d'ajouter à sa première formation, de précieux éléments, par la fréquentation de cours professionnels au dehors. Dès lors, elle entra résolument dans la carrière et, par des conférences régionales au personnel enseignant, par des leçons modèles données dans la plupart des écoles qu'elle visitait, par des directions constantes et réitérées, enfin par l'interprétation essentiellement pratique du programme de l'économie domestique et de ses branches annexes, elle s'efforça d'obtenir, sans retard, plus d'uniformité et de méthode dans l'enseignement réservé aux jeunes filles. Le succès correspondit à l'effort. Aussi bien, peut-on lire dans une des lettres écrites par des maîtresses de l'arrondissement de M^{me} Gremaud, à l'occasion de son décès : « Dans ses belles et fructueuses années d'activité, notre chère inspectrice a imprimé un essor prodigieux à l'enseignement des travaux à l'aiguille. Le raccommodage, par exemple, aux formes si variées, fit l'objet de ses premières et irrémissibles exigences. C'est à sa ténacité que nous devons les progrès accomplis dans le seul domaine de l'instruction populaire et dont l'allure ne s'est pas ralenti. »

En marge de nombreux déplacements, du travail de bureau qui sont le lot habituel et de plus en plus lourd du corps inspectorat, la défunte avait trouvé le temps d'écrire maints articles dont plusieurs furent insérés dans notre organe. Elle avait organisé quelques conférences populaires sur des questions d'économie familiale et ménagère. Elle acceptera de donner des cours de méthodologie des travaux à l'aiguille à l'école normale ménagère et dans divers instituts qui ont la mission de former les institutrices. A la demande de M. le conseiller d'Etat Python, elle rédigea une notice, sous le titre : « Les travaux manuels féminins dans les écoles de la Suisse », qui a été annexée au recueil de monographies pédagogiques et scolaires édité, en 1914, par la Conférence romande des chefs de départements de l'Instruction publique.

A la même époque, elle prépara une étude plus étendue qu'elle intitula : « Les travaux à l'aiguille dans les écoles fribourgeoises. » Indépendamment d'une introduction historique rappelant les circonstances qui virent l'ouverture des premières leçons pratiques à l'intention des jeunes filles et les développements survenus dans la suite, elle consacra une part essentielle de l'ouvrage, à la didactique des travaux manuels ; elle y joignit des planches démontrant un procédé d'enseignement de la couture qu'elle préconisait. Il avait été entendu que la partie historique pourrait faire l'objet d'articles du *Bulletin*.

Ce vaste travail, écrit sur des pages format album, comportait des dessins de coupe, des photos ou gravures en rapport avec le sujet traité. Afin d'illustrer mieux encore le manuscrit et d'atténuer le caractère rébarbatif de ses longs chapitres, l'auteur obtint d'un voisin et ancien collègue, l'agrandissement de quatre miniatures reproduisant des scènes de couture, de raccommodage et autres exercices féminins. M. Sterroz — pour ne le point nommer — eut tôt fait de

rapporter sur des in-folio, ces compositions qu'il coloria à plaisir, donnant ainsi plus d'allant à l'œuvre en préparation. On les encarta donc dans l'album qui prit place dans le compartiment fribourgeois de l'exposition nationale. Mais on avait remarqué trop tard l'étrangeté de l'un des dessins due à la fantaisie d'un humoriste. Au lieu, en effet, de représenter une bonne grand'mère reprisant la culotte de son petit-fils honteux de l'aventure, l'artiste avait couché sur les genoux de l'aïeule le gamin qui, douteux, inquiet, surveillait avec défiance l'aiguille de grand'mère s'apprêtant à réparer le haut-de-chausse.

Certes, nous aurions pu supprimer cette pittoresque remarque ; mais nous préférions déclarer que le *Bulletin* est, aujourd'hui comme hier, disposé à publier la partie toujours actuelle de cette monographie, soit son introduction historique.

La ténacité de M^{me} Gremaud — une ténacité de bon aloi puisqu'elle était tempérée de bienveillance et d'absolu désintéressement — s'est exercée sur un champ plus ardu encore que les classes primaires. Il s'agissait de l'introduction des écoles ménagères. Plusieurs institutions de ce genre avaient été établies ensuite d'un cours où l'on avait improvisé quelques maîtresses du nouvel ordre scolaire. Mais ces écoles à fréquentation facultative végétaient, leur enseignement n'atteignant que quelques rares élèves. La loi additionnelle de 1905 sur l'instruction primaire ayant statué que l'assistance aux cours complémentaires était obligatoire pour les jeunes filles comme pour les garçons libérés de l'école primaire, la voie, désormais, était ouverte aux progrès qui furent réalisés dans la suite par les écoles ménagères, au point de couvrir de leur réseau presque tout notre territoire.

Le rôle des inspectrices dans l'extension si laborieuse de l'œuvre de l'enseignement ménager obligatoire ne se louera jamais assez. Certaines régions, plus que d'autres, n'accueillirent l'innovation qu'après avoir multiplié les entraves. A cet égard, M^{me} Gremaud fut la moins bien partagée, car il est peu d'écoles fondées dans son arrondissement qui n'aient suscité la contradiction ouverte ou une sournoise hostilité. Par exemple, un matin de novembre, dans une école récemment établie, elle se rencontra seule avec l'institutrice titulaire, pour la séance d'ouverture des cours. Il avait, à la vérité, neigé abondamment la veille. Mais ce motif ne justifiait point l'abstention des élèves qu'un mot d'ordre avait retenues à domicile. Les jours suivants, l'inspectrice visita, dans les sept communes du cercle régional, les familles des élèves en grève, y présenta l'institutrice nouvellement élue — une combourgeoise — et obtint partout l'assurance d'une fréquentation régulière. Dès lors, l'école si fâcheusement inaugurée devint l'une des plus remarquées sous le rapport de l'assiduité et du travail. A noter que l'attitude peu encourageante rencontrée dans certains milieux, n'empêcha pas quelques cours complémentaires des filles du III^{me} arrondissement de participer avec un très grand succès à l'exposition organisée lors du 1^{er} congrès de l'enseignement ménager, à Fribourg, en 1908.

On conçoit qu'un tel entrain puisse, à la longue, compromettre une santé même robuste. La défunte dut se soumettre à une intervention chirurgicale qui, bien que réussie, affaiblit son tempérament jusqu'à l'obliger à solliciter sa mise à la retraite. Dans cette période moins agitée de son existence, elle s'occupait avec un plaisir infini de son petit jardin ; elle y apportait le soin qu'elle avait l'habitude de consacrer à tout travail. En cultivant ses fleurs et en cueillant ses fruits, comment n'aurait-elle pas songé à ces autres jardins qu'elle avait eu tant de joie à visiter, où s'épanouissent ces âmes de jeunes filles, que cultivent, pour le Ciel et la famille, leurs institutrices et maîtresses d'ouvrages dévouées, les collaboratrices d'une tâche qu'elle avait tant aimée ?

(Rédaction.)